ok payé

La technique et l'expérience à votre service !

Monsieur,

Ci-dessous la facture des travaux réalisés par nos techniciens. Vous y trouverez toutes les informations utiles. Si néanmoins vous avez des questions ou remarques à nous communiquer, n'hésitez pas à nous contacter pour plus d'explications.

Nos salutations les plus distinguées,
L'équipe d'ASSECHMUR.

Facture N° **1617/041** Le 12 mai 2016
V/TVA : NA
V/mail :
Concerne : travaux de stérilisation de la mérule suivant devis n° 20160419-7068
Garantie : 10 ans, voir conditions sur le devis
Chantier sis : Rue Charles Werotte ,59 - 5000 Salzinnes

Montant HTVA :	1.562,50 €
TVA de 6% :	93,75 €
Total TVA comprise :	1.656,25 €

Payable au comptant à la réception de la facture

GARANTIES : ASSECHMUR garantit les travaux de ce devis pour une durée de 10 ans contre toute résurgence des champignons dans les zones traitées sous conditions que les sources d'humidité aient été définitivement éradiquées avant l'intervention, de retirer tous les bois des zones traitées. Si des bois doivent être remplacés dans les zones traitées ceux-ci devront être des bois traités à l'autoclave classe 4. Les linteaux en bois dans les zones traitées seront remplacés par des linteaux en béton.

ASSECHMUR BTM FORTALIS scrl
rue F. Delcroix 4/2 1400 NIVELLES – rue Joseph Wauters 15/1 4520 WANZE
067/330907– 0477/564413 – 085/211914
www.assechmur.be – info@assechmur.be
www.facebook.com/assechmur
IBAN : **BE37 7775 9251 0028** – TVA 0429.912.710

CSTC Confédération Construction

VOIR CONDITIONS GÉNÉRALES AU VERSO